

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2025

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11	
- en exercice :	10	
- qui ont pris part à la séance :	09	
- votants	10 (dont 1 pouvoir)	
Date de convocation : 03/04/2025		Date d'affichage : 04/04/2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze avril deux mil vingt-cinq à 18 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – Mme PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte -
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien
COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent

Absent excusé : Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mr COEUILLET Christophe

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Budget Primitif 2025 Commune (M57)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune (M57) de l'exercice 2025. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

♦ **BUDGET COMMUNE – M57**

Dépenses de fonctionnement	602 728 euros
Dépenses d'investissement	<u>295 988 euros</u>
Total des dépenses	898 716 euros

Recettes de fonctionnement	602 728 euros
Recettes d'investissement	<u>295 988 euros</u>
Total des recettes	898 716 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- - **ADOpte** à l'unanimité des votants le Budget Primitif M57 de la commune 2025.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL